



CP 322.01 : Titres-services

E.R. : Tommy Jonckheere – Boulevard Poincaré 72-74, 1070 Bruxelles

4/10/19

Les négociations du secteur des Titres-services dans une impasse

Les négociations du secteur des Titres-services se trouvent, comme avant l'été, dans une impasse.

Gouvernement flamand: une lueur d'espoir ?

La formation d'un nouveau gouvernement flamand nous offre une lueur d'espoir, puisque l'accord contient des mesures relatives au secteur. Néanmoins, jusqu'à aujourd'hui, on ne sait pas précisément à quoi sera destiné le budget libéré d'environ 75 millions d'euros.

Ces subsides seront-ils consacrés au secteur, ou disparaîtra-t-il pour combler l'un ou l'autre déficit ?

Dans le premier cas, nous pouvons affirmer avec certitude que nous pourrions alors conclure les négociations avec un accord sectoriel qui prévoit **une marge salariale brute et complète de 1.10%**.

Les 75 millions ne sont pas alloués au secteur ? Deux problèmes!

Si le budget libéré n'est pas investi dans le secteur, alors **2 problèmes** surgiront:

1. D'un côté, cela signifie que le gouvernement n'a pas compris le message que les syndicats et les employeurs ont lancé cet été. En ne prévoyant aucune adaptation des subsides du secteur, les hommes politiques mettent en péril l'avenir du secteur, ce qui représente **plus de 140.000 emplois** !
2. L'autre problème est plus aigu. Comme cela a déjà été communiqué, **les employeurs exigent d'abord des garanties de la part du gouvernement avant de conclure un accord sectoriel qui inclut une augmentation des salaires**. Pour les employeurs, si le gouvernement ne fait aucun effort, il n'y aura aucune hausse salariale. **Pour nous, c'est inacceptable** ! Il est impensable que le secteur des Titres-services conserve ses bas salaires alors que tous les autres secteurs ont déjà conclu un accord qui prévoit une augmentation salariale.

Gouvernement flamand: un choix raisonnable!

Dans les jours/semaines à venir, **la balle se trouve dans le camp du gouvernement flamand**. Une certitude : tant qu'il n'y aura aucune garantie sur le budget, la CGSLB, conjointement à tous les partenaires qui y sont prêts, s'investira pleinement dans **une concertation constructive** pour éviter le 2^e scénario. De cette façon, nous trouverons **une solution bénéfique pour tout le monde, tant à court qu'à long terme** !

Vous avez des questions?

N'hésitez pas à prendre contact avec [votre secrétariat CGSLB](#).

En s'affiliant à la CGSLB, vos collègues, vos amis et les membres de votre famille peuvent aussi bénéficier des avantages de l'affiliation : <http://www.cgsלב.be/fr/avantages>.

Vous voulez vous affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>.

Coordonnées (en majuscules s.v.p.)

nom		prénom	
rue		code postal	commune
n° registre nat. (dos de la carte d’identité)		sexe <input type="radio"/> homme <input type="radio"/> femme	
		date de naissance	
nationalité		langue <input type="radio"/> français <input type="radio"/> néerlandais	
état civil		nom partenaire	
compte en banque IBAN		BIC	
tél.		gsm	
e-mail privé		e-mail travail	

Affiliation syndicale

je souhaite m’affilier dans la zone où j’habite je travaille

à inscrire à partir du	venant de la <input type="radio"/> CSC <input type="radio"/> FGTB <input type="radio"/> CGSLB <input type="radio"/> nouvel affilié
y affilié depuis le	jusqu’au (joindre l’attestation s.v.p.)

Renseignements Professionnels

nom employeur

adresse	
en service à partir du	
commission paritaire	secteur entreprise
<input type="radio"/> ouvrier <input type="radio"/> employé <input type="radio"/> cadre	numéro d’entreprise
temps plein <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non si non, je travaille.....h./semaine	temps plein.....h./semaine
<input type="radio"/> chômage complet <input type="radio"/> étudiant <input type="radio"/> autre	signature affilié(e)
zone	
secrétariat	

La CGSLB conserve et traite vos données par voie informatique dans le cadre de la prestation de services aux affiliés. Conformément aux dispositions de la loi sur la protection de la vie privée, vous êtes en droit de les consulter et de les rectifier.

Mandat de prélèvement SEPA domiciliation européenne perception récurrente (Business to Customer)

En signant ce formulaire vous autorisez la CGSLB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGSLB. Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Votre banque peut vous informer sur vos droits liés à votre mandat.

DONNÉES TITULAIRE DU COMPTE (à compléter par le débiteur)

nom

adresse

numéro de compte

IBAN

BIC

nom affilié (si autre que débiteur).....

fait à signature

le

DONNÉES CRÉANCIER

nom : CGSLB
 identifiant créancier : BE66 007 0850330011
 adresse : Koning Albertlaan 95, 9000 Gent, Belgique

RÉSERVÉ À LA CGSLB

motif domiciliation : cotisation pour numéro d’affiliation

numéro de mandat

Veuillez remettre ce formulaire à votre secrétariat CGSLB.
 En cas d’arrêt de la domiciliation, le créancier (la CGSLB) doit en être averti.